

encaisser bien davantage d'ici la fin de mes jours. Mais dire que le siège que j'occupe n'a pas d'importance pour les Canadiens, ça c'est autre chose. Je n'en suis peut-être pas l'occupant idéal, mais la responsabilité envers les Canadiens demeure au même endroit qu'à l'aube de notre histoire. C'est, à ma connaissance, la seule institution qui sépare les contribuables du Canada des gouvernements cupides, appelez ça comme vous voudrez.

Les députés de nos jours sont malheureusement trop enclins à dire toujours amen aux éminences grises qui tirent les ficelles du gouvernement. Durant mes 12 années ici, je n'ai pu réussir à les dépister tous, mais quelqu'un semble tenir, quelque part, les leviers de commande et nous semblons presque impuissants. Mais je persiste à croire que si chacun des 265 représentants disait sa façon de penser, l'ensemble prouverait que la parole humaine est l'arme la plus puissante que l'on puisse trouver sur terre.

A mon avis, il faudrait peut-être avoir un caucus de tous les partis. Il est inconcevable qu'on prenne les problèmes importants auxquels le pays fait face aujourd'hui pour les enterrer dans les comités ou les déposer sous forme de rapports de comités que personne n'ouvrira jamais. A mon avis, la seule façon pour nous de faire quelque chose d'efficace c'est de nous enfermer quelque part et de nous mettre à la tâche. Nous ne pouvons attendre vingt ans avant d'être débarrassés de la double imposition; je doute même que nous puissions attendre le consensus au Château Laurier cet après-midi. Même s'il devait y avoir consensus, il y a là-bas 70 conservateurs et nous savons que leur rapport sera mal interprété. Quelqu'un dira que nous nous opposons à un allègement fiscal de ce genre. Mais nous savons où se trouve le nœud du problème: les impôts ne visent pas les gens qu'il faudrait. Si c'est faire du socialisme que de dire que les gros impôts doivent être payés par les gens qui font les gros bénéfices, alors j'en suis. Mais je ne dirai pas qu'il est mal de travailler, de s'évertuer à la tâche, et que celui qui travaille doit payer pour tous les paresseux.

• (4.30 p.m.)

Tôt ou tard nous devons tous dire aux Canadiens que nous voulons moins de livres blancs et plus de billets verts dans les poches. Les Canadiens veulent des enveloppes de paie plus gonflées, une fois versés les impôts aux trois niveaux de gouvernement. C'est à nous qu'il revient de dire aux participants de la conférence fédérale-provinciale actuelle que les trois niveaux de gouvernement touchent plus de 50 p. 100 de chaque dollar de salaire. En tant que députés, membres des assemblées législatives et des conseils municipaux,

nous nous sommes arrogés le droit de dépenser l'argent des contribuables sur les projets A, B, C ou D ou sur telle ou telle priorité. Les Canadiens ne supporteront pas cela beaucoup plus longtemps. Ils ne veulent pas que la constitution nous serve d'excuse. Nous disons: «c'est la faute des provinces». Les provinces disent: «C'est la faute du gouvernement fédéral», et tout le monde crie haro sur les municipalités». Les villes font partie de notre civilisation et il nous faut trouver une façon rationnelle de les financer. J'espère que les provinces représentent, elles aussi, un facteur permanent, car je n'aimerais pas voir le gouvernement fédéral devenir assez fort pour ne plus respecter les droits des provinces.

Croyez-moi, les disparités régionales ne disparaîtront jamais à moins que les provinces ne restent fortes et maîtresses de leurs propres affaires.

M. Gilbert: N'étouffez pas la mesure, Jack.

M. Bigg: Nous ne pouvons pas nous débarrasser de notre responsabilité en rejetant le blâme sur autrui.

M. Gilbert: N'étouffez pas la mesure.

M. Bigg: Non, je ne l'étoufferai pas. J'ai presque fini. Un examen de ces questions s'impose depuis longtemps. On devrait soustraire immédiatement les Canadiens propriétaires et locataires à la double imposition.

MOTION D'AJOURNEMENT

QUESTIONS À DÉBATTRE

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre. Il est de mon devoir conformément à l'article 40 du Règlement, d'informer la Chambre des questions qui seront soulevées au moment où de l'ajournement ce soir: Le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles)—La sécurité sociale—le dépôt d'un Livre blanc; le député de Cape Breton-The Sydneys (M. Muir)—La Société de développement du Cap-Breton—Demande d'un représentant syndical tendant à des excuses de la part d'un ministre; le député de Portneuf (M. Godin)—L'inflation—Allègement du fardeau fiscal.

L'heure réservée à l'étude des mesures d'initiative parlementaire étant expirée et conformément à un ordre spécial adopté aujourd'hui par la Chambre, je quitte maintenant fauteuil jusqu'à 8 heures.

(La séance est levée à 4h 37.)